

Jeudi 02 décembre 2021

LE MOT OFFENSIF DU JEUDI

Laïcité, gestion de la crise sanitaire et grève des AED

Laïcité : Reprenons l'offensive

Enseignement privé, récupérations racistes et islamophobes, loi de 1905. Faites entendre nos positions !



Depuis quelques temps, nous ne comptons plus les sorties médiatiques insultantes, menaçantes et même mensongères de Blanquer sur ce thème. La vision dévoyée de la laïcité du ministre lui permet de remettre en cause toute une partie des personnels de l'éducation en estimant que certain.es devaient « sortir du métier » et qu'il pourrait prendre des mesures sur le plan de la « gestion de la carrière des personnes ». Blanquer semble plus obnubilé par cette chasse aux sorcières « islamogauchistes » que par la mise en place d'un vrai plan de sauvegarde de l'éducation publique.

Le gouvernement ne doit pas oublier une chose. La laïcité est un principe pour lequel se sont battues des générations de militant.es. Ce combat qui déboucha sur la loi de séparation de l'Église et de l'État garantit à tous.tes la liberté de croire ou de ne pas croire. Or, de nombreux épisodes montrent que cette séparation, indispensable à nos yeux, n'est plus aussi nette :

- Rencontre entre le Pape et Emmanuel Macron
- Refus de Darmanin de condamner le président de la confrérie des évêques de France qui estime que le secret de la confession est supérieur aux lois de la République, même dans le cadre d'agressions sexuelles envers les enfants
- Soutien de Jean-Michel Blanquer à des associations proches des milieux catholiques conservateurs (SOS éducation, Fondation pour l'école, Espérance banlieue...)

Sud Éducation 49 dénonce ce retour à un catholicisme d'État et demande une application réelle de la loi de 1905, notamment en Alsace-Lorraine toujours encadrée par le Concordat.

Ne soyons pas dupe ! Blanquer utilise et transforme le principe de laïcité pour servir ses desseins. Elle lui permet de favoriser l'enseignement privé en dénigrant le travail des enseignant.es du public. En effet, le budget de l'enseignement privé augmente plus vite que celui de l'enseignement public. Notre département est particulièrement touché par cette question. Dans de nombreuses communes, les établissements privés font concurrence aux établissements publics ce qui provoque, de fait, une inégalité face à l'éducation ainsi que la promotion de l'enseignement religieux. Certains territoires en sont même encore à lutter pour un accès garanti à l'éducation publique, comme dans les Mayennes. C'est inacceptable.

Sud Éducation 49 demande la fin du financement de l'enseignement privé par l'État et la nationalisation de l'enseignement privé sans indemnités ni rachat et en transférant ses personnels dans les corps correspondants de l'enseignement public.

N'HÉSITEZ PAS A ALLER CONSULTER LE 4 PAGE DE SUD ÉDUCATION SUR LE SUJET

Dr Jean-Michel Frankenstein

5ème vague : Encore une fois, l'Éducation Nationale joue aux apprentis sorciers avec le COVID



Vous n'êtes pas sans savoir qu'une cinquième vague de l'épidémie de COVID déferle en ce moment sur le pays, et que contrairement aux précédentes, notre région semble particulièrement touchée. En lien avec l'explosion de nouveaux cas de COVID, nous voyons ressurgir l'incapacité chronique de notre administration à prendre des décisions claires afin de protéger les élèves et les personnels des établissements scolaires.

Ainsi, un nouveau protocole était annoncé le 26 novembre par le ministre de la santé lors de sa sainte intervention du Jeudi (soit dit en passant, il fait rien qu'à copier SUD Éducation 49 celui-là). Les classes ne sont plus obligatoirement fermées en cas de

test positif. Les élèves cas contacts mais munis de tests négatifs sont accueillis dans les classes. Ce nouveau protocole devait être appliqué à partir du 6 décembre.

Or, dès le 29 novembre, Un témoignage nous a été transmis depuis une école du département :

Un mail envoyé par un IEN indiquait que les enfants non testés devaient rester chez eux afin de continuer leurs apprentissages. Étant donné les délais, parfois long dans certains secteurs, pour avoir un rendez-vous pour un test PCR, cela revient de fait à fermer les classes. Ce qui contredit l'annonce gouvernementale du Jeudi.

Suite à des demandes d'information auprès de la cellule covid et de la médecin scolaire voici les informations qui ont été transmises aux collègues lorsque des élèves sont testés positifs :

- L'ensemble des élèves des classes sont considérés comme cas contacts. Ils doivent être isolés pendant les 7 jours suivants le dernier cas confirmé (En clair la classe est fermée)
- Toutefois ils peuvent revenir en collectivité si ils présentent un test PCR négatif et en veillant bien à respecter les gestes barrières. La réalisation d'un deuxième test PCR fait à 7 jours du dernier contact avec le cas confirmé est vivement recommandée. (Ben oui, faut le temps que le virus monte au nez !)

Ainsi, des enfants sont renvoyés le plus vite possible en classe avec le risque de contaminer l'ensemble de l'école si le test a été effectué trop tôt par rapport au temps d'incubation. Vous noterez qu'aucun test ne semble prévu pour les enseignant.es et les ATSEM (n'ayant pas le même employeur, vous imaginez le bordel à venir...)

Enfin, il est demandé aux enseignant.es d'effectuer à la fois du distanciel et du présentiel sans aucune visibilité puisque avec ce retour perlé des élèves, il est impossible de prévoir qui sera en classe le lendemain. A cela s'ajoute les questions, légitimes, de parents inquiets par rapport à la scolarité de leurs enfants.

Face à cette nouvelle dégradation de nos conditions de travail :

► **SUD Éducation 49** donne pour consigne de ne pas faire de double travail : à partir du moment où un-e élève est présent-e dans la classe, il n'y a pas lieu de faire de distanciel.

► **SUD éducation 49** invite les collègues, à chaque fois qu'un cas COVID est confirmé dans une classe, à se réunir en équipe pour décider collectivement de la communication aux familles.

► **SUD éducation 49** revendique l'application du protocole initial : fermeture de la classe pendant 7 jours dès le premier cas COVID positif !

AED : prêt au combat

Soutenons la grève !



SUD éducation soutient l'appel à la grève de la Coordination Nationale des Collectifs d'AED du 2 décembre 2021

Les établissements scolaires ne fonctionnent pas sans les AED et c'est ce qui a été démontré l'année dernière lors des grèves des assistant-es d'éducation (AED, AP, APS) qui ont été massivement suivies et soutenues par d'autres catégories de personnels. Partout sur le territoire des vies scolaires ont été totalement fermées et des dizaines de rassemblement se sont tenus devant le rectorat, DSDEN, établissements employeurs. Cette mobilisation est historique.

Le refus du droit à la prime REP/REP+ pour ces personnels par Blanquer est tout à fait emblématique du mépris et du manque de reconnaissance pour ces personnels. Le manque de reconnaissance est inhérent à la précarité du contrat des assistant-es d'éducation : sous-payé-es, sans formation et sans perspectives. Cette précarité permet tous les excès de la part de la hiérarchie et des chef-fes d'établissements

employeurs, elle est source de nombreuses injustices. Trop souvent les AED sont victimes de décisions arbitraires de la part des directions d'établissements : non-renouvellement abusifs, périodes d'essais déguisées, contrats inférieurs à un an, chantage à l'emploi, traitement infantilisant.

La Coordination Nationale des Collectifs d'AED a décidé d'appeler à une journée de grève le jeudi 2 décembre 2021. SUD éducation soutient l'auto-organisation des personnels et appelle les assistant·es d'éducation à se réunir, à se saisir de cet appel et à se mettre en grève massivement.

SUD éducation revendique :

- **la titularisation sans condition de tous les personnels qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur scolaire ;**
- **l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;**
- **l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;**
- **la suppression du forfait nuit en internat ;**
- **le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef-fes d'établissement : pour un recrutement académique ;**
- **l'accès à une formation et l'augmentation du crédit d'heure pour formation.**

AGENDA SUD ÉDUCATION 49 :

- 10 DÉCEMBRE : AG Solidaires 49

- 16 DÉCEMBRE : AG mensuelle de SUD Éducation 49



Pour nous contacter
par mail contact@sudeducation49.org
par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)
Pour (ré)adhérer, c'est par là :

<https://sudeducation49.org/spip.php?article8>

Guillaume « Groncheux », Esther « Bio, ça marche bien », Anatole Strapontin maître Je(u)di, co-bureaucrates du jeudi

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur